



Problème administration française, vers qui se tourner?

Par **Bart222**, le **08/04/2015 à 13:29**

Bonjour,

Aujourd'hui, j'ai un problème avec l'administration. J'ai monté un dossier pour me marier avec une femme laotienne depuis avril 2014, la mairie dont je dépends et le consulat au Laos ne se manifestent pas, ils ne tiennent pas compte de mon dossier. Aujourd'hui, le 10 mars, je ne suis toujours pas marié. En fait, je connais cette fille depuis 2005, j'ai avec cette jeune fille en commun 4 enfants dont 2 décédés pendant la grossesse. L'aîné se trouve toujours au Laos, le 4 ème est en France et le 5 ème n'est pas encore né, elle est enceinte de 3 mois.

Je viens de me rendre compte que le centre des impôts en France a monté un faux dossier de déclaration comme quoi je suis chef d'une exploitation agricole dans le maraîchage, que j'ai 1 hectare de terre légumière. Alors que je suis simplement salarié depuis près d'une dizaine d'année, j'ai des fiches de paie qui les prouvent et des contrats saisonniers allant de 8 à 10 mois par an. En 2014, j'ai même touché les Assedic de chez Pole emploi.

De plus, aujourd'hui la police douanière me court derrière depuis près de 20 mois, me demandant si je parle français sur mon lieu de travail, me poursuit en véhicule, me surveille à mon domicile et met des caméras, je suis sur écoute avec des émetteurs et surtout mon téléphone portable. A chaque fois que je me déplace avec mon véhicule il y a toujours un numéro masqué qui m'appelle, et quand je réponds il n'y a personne au bout du fil. J'ai engagé un avocat que je paie pour conclure ces affaires, et je n'ai que des retours défavorables. Je me rends au Laos pour voir ma petite famille 2 à 3 fois par an. Est-ce

que c'est ça qui gêne la police douanière et aussi le mariage. Cher homme de loi de la République

Française, dire que c'est un pays démocratique, s'il vous plaît faites respecter les lois pour que

quelqu'un comme moi soit dans les lois françaises. Dire que notre société est la seule au monde qui a

l'égalité, la fraternité et la liberté alors où sont passés nos lois démocratiques ?

Mon fils aîné a 8 ans cette année, je l'ai reconnu depuis 2007 à la mairie. J'ai déposé le dossier de

regroupement familial depuis août 2012, j'ai toujours pas de réponse du consulat de France au Laos.

Je suis divorcé depuis juillet 2013 et quand ma campagne au Laos a mis au monde notre 1 er enfant,

je me suis battu pour qu'il puisse venir en France un jour. J'ai alors demandé à tous les membres de

ma famille, plus précisément mes grands enfants afin qu'il puisse venir un jour en France. Les enfants

de ma 1 ère épouse ont fourni énormément d'argent pour que je puisse faire l'aller-retour jusqu'au

Laos. Ils ont travaillés dure dans les haricots verts, les fraises, le petit-pois pour m'aider, pour me

financer. On se débrouille presque 3 fois par an. Est-ce que c'est cet argent qui gêne les impôts et les

douaniers ? Aujourd'hui on me poursuit et dire que je suis un trafiquant peut-être un employeur qui ne

respecte pas la législation française ? Qui n'est pas dans la législation du travail et emploi des clandestins sans papiers ?

Je demande au secours à toute l'administration, tous les hommes de justice de me tendre la main et

me guider vers une association, une organisation, hommes politiques ayant d'excellente relation avec

les pays d'Asie.

Par **Lynda2**, le **28/04/2015** à **19:37**

Bonjour je suis maman et veuve de puis 2006 mon ex marie a perdu son affaire en 2005 liquidations judiciaire 45mille euro pour payer urssaf et les assurance vieillesse etaprès

son décès je viens d'apprendre que personne a été payer ni les droits des employer ni urssaf je comprend pas qui a pris l'argent de l'affaire de mon Marie il était salarié de son propre affaire ces doit ne son pas payer a urssaf mais son restaurant et déjà en activités Àlore vendu ou elle est l'argent ???

Par **Lynda2**, le **28/04/2015** à **19:47**

Je tiens a préciser que le pris de l'affaire à l'achat c est 200000euro et elle était vendue pour 45000 mais l'inspecteur qui s'occuper de payer les dettes a pas fait son travail l'argent a été détourné c est très grave je ne sais pas a qui m'adresser ni quoi faire

Par **Lynda2**, le **28/04/2015** à **19:52**

Mon problème c est que j ai pas le droit au veuvage aussi par ce que l'inspecteur a pas payer les droits salarié de mon Marie

Par **domat**, le **28/04/2015** à **20:11**

linda,
ne venez vous greffez sur une discussion en cours.
créez votre propre discussion.
merci